

Noire-Dame

.L'association a été informée de ce que le terrain des abattoirs correspond à une zone d'aménagement concertée. Cette ZAC sera soumise à une enquête publique.

.A ce projet est lié celui de la circulation dans le quartier Notre-Dame/Ermitage, étant donné l'existence du Bd du Roi. Des démarches continuent auprès de la Municipalité par l'intermédiaire du Conseil de Quartier.

Prés aux Bois/Viroflay

.Cette association est géographiquement située dans un secteur difficile en raison du tracé autoroutier A 86 ainsi que par le problème concernant l'assainissement des quartiers sud de la ville nouvelle de St Quentin en Yvelines. Ces actions nécessitent une très grande vigilance de la part de l'association, ce dont elle s'acquitte avec énergie. Cette association a adhéré à l'Union des Associations de Sauvegarde de l'Ouest Parisien.

.Elle se préoccupe par ailleurs de la réhabilitation du domaine de Bon Repos et de la zone d'activité artisanale Moser.

Parc Chauchard

.En dehors des préoccupations propres au domaine du Parc Chauchard, l'association est intéressée dans son environnement par la zone d'activités artisanales Moser et son impact sur l'animation des jeunes.

° °

A signaler enfin, à propos des forêts qui entourent Versailles, la liaison étroite existant entre notre Comité et l'"ASSOCIATION DES AMIS DES FORETS DE FAUSSE-REPOSE ET VERSAILLES", qui agit efficacement pour la protection et la meilleure connaissance de cette exceptionnelle couronne boisée de notre ville.

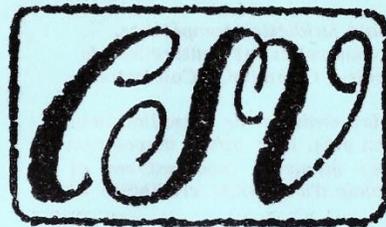
° ° °

COMMISSION CULTURELLE

Cette commission poursuit l'action qu'elle a entreprise. Elle a notamment organisé la visite de sites historiques et obtenu celle de demeures privées faisant partie du domaine culturel.

° ° °

BULLETIN DE LIAISON



COMITÉ DE SAUVEGARDE DE VERSAILLES & DE SES ENVIRONS

JANVIER 82 n° 1

EDITORIAL

Vous avez, bien sûr, entendu parler du COMITE DE SAUVEGARDE DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS, ne serait-ce que par les manifestations qui ont marqué son 20ème anniversaire l'année dernière ou par les visite-conférences organisées par sa Commission Culturelle. Mais connaissez-vous bien son objet, son fonctionnement et les buts qu'il poursuit? Ce premier Bulletin de Liaison est pour moi l'occasion de vous en entretenir.

Le COMITE DE SAUVEGARDE DE VERSAILLES - régi par la loi de 1901 - agit en tant qu'union des Associations qui ont toutes pour objectifs communs de préserver l'environnement, le cadre de vie et le patrimoine de leur quartier. Ces associations - qui sont totalement autonomes - sont actuellement au nombre de douze et comptent déjà plus de 2600 foyers adhérents.

Les présidents de chaque association et le président de la Commission Culturelle siègent au Conseil d'administration de notre Comité. Au cours des réunions de ce Conseil sont étudiés les problèmes de chaque association ainsi que des questions plus générales concernant tous les quartiers de Versailles. De ces études et des réflexions qui naissent à leur propos, se dégage une politique commune qui conduit à des actions cohérentes pour l'ensemble de Versailles et des communes avoisinantes.

Lorsque l'actualité l'exige, des commissions sectorielles sont créées. C'est ainsi qu'il existe pour le moment une commission pour le Plan d'Occupation des Sols, une commission pour le plan de circulation, une autre pour le secteur sauvegardé. Ces commissions formulent des propositions concrètes et vous serez heureux de savoir que nombre d'entre elles ont été retenues par les autorités administratives avec lesquelles une concertation efficace a été établie. Illustration en est donnée par l'offre faite à notre Comité par Monsieur André DAMIEN, Maire de Versailles, de nous faire participer, à la mairie, aux réunions du groupe de travail chargé de l'élaboration des Plans d'Occupation des Sols et du Secteur Sauvegardé.

Le dialogue se poursuit également avec les "Conseils de quartier" dont nous aurons l'occasion de reparler dans un autre bulletin. Dans ces Conseils, mis en place par la Municipalité, toutes nos Associations sont représentées.

Je pourrais vous entretenir de bien d'autres activités de notre Comité. Il me paraît préférable aujourd'hui de rappeler seulement en quelques phrases les objectifs que nous poursuivons :

- *oeuvrer activement pour la conservation et la mise en valeur de notre Ville,*

- veiller au respect des règles d'urbanisme en vigueur
- assurer la concertation et l'information entre les associations adhérentes,
- intervenir, si nécessaire, auprès des Pouvoirs publics,
- assurer une liaison constante avec les autorités municipales, régionales ou nationales,
- engager, si besoin est, toute action devant toute juridiction compétente,
- faire connaître les richesses historiques, naturelles et culturelles de Versailles et de ses environs grâce à sa très active Commission Culturelle.

Notre action sera encore plus efficace si un nombre croissant de Versaillais nous apporte son soutien et - dans la mesure du possible - son aide. Pour qu'une association puisse se développer, il faut qu'elle regroupe des éléments mobilisateurs et véritablement actifs. C'est ainsi qu'elle peut se prévaloir d'une réelle crédibilité et représentativité. Tel est le cas de notre Comité.

Mais nous devons penser de plus en plus à l'avenir et les associations en sont bien conscientes. C'est à cette fin qu'est créé ce bulletin qui leur permettra de se communiquer mutuellement leurs expériences et projets. Il offrira également à tous les Versaillais intéressés par l'avenir de notre Ville une meilleure information et la possibilité de s'exprimer à travers nos associations. Je souhaite, de tout coeur, qu'ils les rejoignent nombreux.

La Présidente C.F. JEANNERET

°
° °

LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'action des associations s'est portée ces derniers mois sur un certain nombre de points. En voici les principaux, parmi d'autres.

Saint-Louis

Les conséquences de l'expérience de circulation dans le quartier Saint-Louis, secteur Orangerie, se sont avérées dommageables et ont nécessité l'intervention vigoureuse de l'association auprès des autorités municipales. Ces démarches ont permis un amendement de ces essais dans un sens plus raisonnable, bien que non encore satisfaisant.

Comme chaque année, organisation de concerts de musique classique très suivis, dans des jardins privés du quartier, pendant les fêtes de la mi-juin.

Chantiers

L'association se félicite du résultat de sa concertation avec la municipalité, les réserves faites ayant été prises en considération pour permettre une circulation moins agressive.

Sur le plan de l'animation, effort très soutenu en faveur des personnes du 3ème âge avec cours de gymnastique, goûter annuel, matinée récréative. Par ailleurs l'association garde le contact avec les commerçants de la rue des Etats-Généraux pour des manifestations communes.

Du point de vue culturel, l'association s'est jointe aux activités touchant le Festival.

Montreuil-Picardie

Cette association a obtenu pour l'amélioration de la circulation : la suppression du stationnement dans certains secteurs, la signalisation par panneaux des passages pour piétons, l'apposition de barrières blanches de circulation. Elle demande la mise en place de feux aux carrefours les plus dangereux.

Glatigny

L'effort essentiel a porté sur la mise en route d'une organisation destinée à améliorer la sécurité des enfants scolarisés.

L'Association s'est à l'origine opposée à la réalisation d'une station de carburants à la Porte Verte (voir Clagny).

Grand Siècle

L'association suit le nouveau projet de construction de la gare de Montreuil. Elle voudrait obtenir un passage d'accès pour les piétons partant du pont St Symphorien et a engagé des démarches dans ce sens.

Cette association a adhéré à l'Union des Associations de Sauvegarde de l'Ouest Parisien, car elle est concernée par le tracé de la A 86.

Champ Lagarde

L'association a obtenu le déplacement d'un passage piétonnier situé trop près d'un carrefour en vue d'assurer une meilleure sécurité aux usagers, particulièrement aux enfants qui se rendent au Centre social Vauban.

Le Chesnay

Cette association, l'A.D.I.R., étant agréée, elle a été obligatoirement invitée à participer aux groupes de travail qui président à la constitution du Plan d'Occupation des Sols.

Intéressée par le tracé de la A 86, elle a pris contact avec l'association des Prés aux Bois. Elle a émis un avis défavorable sur le passage de cette voie sur le Chesnay.

En matière d'animation, un voyage très réussi a été organisé en T.G.V.

Clagny

Au sujet de la station de carburants de la Porte Verte, Clagny et Glatigny se sont associées pour adresser à la municipalité un mémorandum afin d'obtenir les conditions requises pour la protection du site et la minimisation des nuisances.

A propos de travaux entrepris en sous-oeuvre pour la Chambre des Métiers sans qu'il y ait eu de permis de construire, l'association a introduit une action auprès du Tribunal de Grande Instance qui s'est déclaré incompétent. Elle a fait appel auprès de la Cour d'Appel qui a rendu un arrêt intéressant car il établit la compétence du Tribunal de Grande Instance qui s'était récusé.

Sur le plan culturel elle a projeté, lors de son Assemblée générale, le film consacré à la restauration de la Chambre du Roi, réalisé par Mesdames HOCQUARD et LAUPIES (coproduction Neyrac films/FR3).

Porchefontaine

Au cours de sa dernière Assemblée Générale le S.D.I.P. a mis en évidence les dangers qui menacent le quartier de Porchefontaine, (A 86, eaux usées de Saint-Quentin, élargissement de rues).

Ces remarques ont conduit à une réunion élargie du Conseil de quartier à laquelle le Président du Conseil Général des Yvelines, Monsieur Paul Louis TENAILLON, assistait. Au cours de celle-ci, il exposa les démarches faites au Conseil Général, lesquelles reportent le délai de réalisation du bouclage de la A 86.

Il a été confirmé que l'écoulement des eaux usées de St-Quentin en Yvelines se fera par le ru de Marivel et que les travaux toucheront le bas du quartier de Porchefontaine et la place Louis XIV.

L'élargissement des rues Coste et Rémond, prévu sur le P.O.S. ne se ferait que sous certaines conditions, mais néanmoins ces projets qui touchent le coeur du quartier feront l'objet d'une grande vigilance de la part du S.D.I.P.